

Impacts de la loi ELAN sur l'activité des Sem immobilières

Objectif

Appréhender l'impact des modifications législatives issues de la loi ELAN et de leurs décrets d'application sur l'activité des Sem immobilières exerçant une activité de construction et de gestion de logement social ainsi que d'aménagement

Pré-requis

Aucun

Publics

- Les adhérents à la Fédération des Epl
- Les présidents, administrateurs et dirigeants d'Epl non adhérents et partenaires
- Les juristes

Moyens pédagogiques

Vidéo projecteur, paperboard, présentation.

Dates et lieu

06 février 2020 (09h30-17h30)

Dans les locaux de la
Fédération des Epl
95, rue d'Amsterdam
75008 Paris

Programme

Impact de la loi ELAN sur les Sem de construction et de gestion de logements sociaux

- Obligations juridiques de regroupement et impact sur les Sem
- Les nouvelles modalités de fusion des bailleurs sociaux : une opportunité pour les Sem
- Dispositions concernant la gestion locative et le patrimoine (logements sociaux, baux commerciaux, vente HLM)

La loi ELAN et la copropriété

- Modifications apportées au droit de la copropriété
- Les colonnes montantes

Les moyens mis au service des opérations d'urbanisme et d'aménagement

- Les nouveaux outils : le projet partenariat d'aménagement et la grande opération d'urbanisme
- Les précisions apportées aux outils existants : l'OIN, la ZAC
- Point sur le permis d'innover

La simplification des procédures d'urbanisme

- Les documents d'urbanisme
- Les autorisations d'urbanisme
- Le contentieux de l'urbanisme
- La sécurisation des autorisations d'urbanisme
- La lutte contre les recours abusifs

Intervenant

SEBAN & ASSOCIES

Méthode d'évaluation de la formation

Questionnaire d'évaluation à remplir en fin de formation

Tarif individuel

(Frais pédagogiques, documentation, déjeuner)

Epl adhérentes (à jour de cotisation) et collectivités adhérentes : 550 € HT (660 € TTC)

Epl et collectivités non adhérentes : 715 € HT (858 € TTC)



Contact et inscription

Anne Trecan
Pôle promotion
Tél. : 01 53 32 22 26
inscriptions@lesepl.fr